



## Convocation pour abus de confiance

-----  
Par Thomas49000

Bonjour voici mon problème j'ai reçu une convocation pour abus de confiance. Il y a un peu plus d'un an. Une personne m'a contacté sur les réseaux. Elle m'a dit en gros qu'elle faisait de la vente de vêtements billets de train à moitié prix et Parfum et qu'elle avait besoin d'une personne pour faire les encaissements de ses clients que lui s'occuper de la vente et moi je devais seulement recevoir le versement des clients et lui renvoyer envoyer ( je garder entre 10? et 25? pour ma part ) il a ensuite demandé ma pièce d'identité, un justificatif mon rib de domicile et il m'a envoyé sa pièce d'identité aussi . Du jour au lendemain, il m'a bloqué. Et aujourd'hui je suis convoqué je sais pas ce qu'il a pu faire avec mes papiers mais je pense que c'est à cause de ça que aujourd'hui on me convoque je souhaite savoir quoi faire qu'est ce que je risque est ce que mont identité est usurpé

-----  
Par morobar

Bonjour,  
est ce que mont identité est usurpé  
Mais non.  
Vous vous êtes rendu complice d'une escroquerie.  
Une personne vend des objets d'origine douteuse, et masque ses coordonnées en faisant transiter les fonds par votre canal.  
C'est du recel vraisemblablement de vol.

-----  
Par TUT03

Bonjour

vous avez participé à une arnaque, je vous invite à faire appel rapidement à un avocat ou bien les forces de l'ordre vous proposeront de faire appel à l'avocat de permanence si les choses sont aussi graves qu'on peut le penser

Tout dépend de votre degré de participation, des montants engagés, du nombre de victimes, la durée de cette complicité...

si vos revenus sont modestes, vous pouvez avoir droit à l'aide juridictionnelle

-----  
Par Thomas49000

Alors je sais pas combien de personnes mes cetais des de sommes de 100? a 200? et j'ai reçu la convocation pour audition libre le 29 ou c'est écrit concerné dans une affaire d'abus de confiance commis le 25/02/2022 au Havre donc il Parle d'une personne ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Votre contribution à cette escroquerie fait de vous un complice. C'est grave. Contactez un avocat.